

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ÎLOT		surface du lot / de l'îlot [ares]	
min.	max.	min.	max.
surface d'emprise au sol [m ²]		surface constructible brute [m ²]	
surface de scellement du sol [m ²]		type et nombre de logements	
type de toiture		nombre de niveaux	
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]	

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - - terrain existant
- - - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1.2...R nombre d'étages en retrait
- +1.2...C nombre de niveaux sous combles
- +1.2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-emb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y/%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation de la falte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- Evp espace vert privé
- Evp espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- ||| rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisations pour eaux pluviales
- canalisations pour eaux usées
- fossés ouverts pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- construction existante
- construction existante à démolir
- niveau dalle (à titre indicatif)
- canalisations pour eaux mixtes existantes
- canalisations pour eaux mixtes projetées
- domaine public communal devenant privé
- domaine public communal restant communal
- rétention d'eau enterrée pour eaux pluviales
- accès garage ou carport
- point de référence d'altitude par lot
- car-ports
- x-log int. x logement intégré
- cotes à respecter
- cotes indicatives à adapter en fonction de la dimension réelle de la parcelle, une fois le morcellement effectué
- surface de stationnement perméable
- citerne de rétention d'eau pluviale
- Chemin piéton / Ponton



Contenance de la zone du PAG : Terrain situé en zone HAB.1 (COS0,3 - CUS0,5 - CSS0,4 - DL18) : 24,46 ares

LOT 10		8,26 ares		LOT 11		5,06 ares		
—	191	—	363	—	154	—	300	
235	1-mi	—	1-u	214	1-mi	—	1-u	
tp	ha - 7,20	—	1S+II	12 (25°-40°)	hc - 6,50	hf - 11,00	—	1S+II+1C

LOT 12		3,43 ares		LOT 13		4,24 ares	
—	142	—	280	—	142	—	280
194	1-mj	—	1-u	196	1-mj	—	1-u
12 (25°-40°)	hc - 6,50	hf - 11,00	—	1S+II+1C	12 (25°-40°)	hc - 6,50	hf - 11,00

© Origine Cadastre: droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (2015) - copie et reproduction interdites

INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION	N° CAD
h	PLH	22.03.22	MJR	MISE A JOUR CHEMINEMENT PIETON	
g	PLH	23.02.22	MJR	MISE A JOUR SERVITUDE	
f	PLH	11.01.22	MJR	MISE A JOUR RESEAUX	
e	PLH	30.09.21	MJR	MISE A JOUR	

M. OUVRAGE : HEBER FERNANDE Dessiné par : CBO Date : 10.2020 Signature :

PROJET : P.A.P. 'Am Päsch' - Phase II à Waldbredimus Contrôlé par : TMO Date : 07.2020 Signature :

OBJET : Projet d'Aménagement Particulier Responsable : MUR Date : 07.2020 Signature :

BEST Bureau d'Etudes et de Services Techniques
 2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
 Tél. : 349090 Fax: 349433
 E-mail : best@best.lu

Echelle : 1 : 250
 N° DU PLAN : 161109-1/01h